

Image not found or type unknown



Paieement Dommages et Intérêts / Comment payer

Par **oriana44**, le **20/02/2017** à **20:24**

Bonsoir, rnJ'ai été jugée et condamnée à verser des dommages et intérêts à la victime + amende et stage de citoyenneté à effectuer. rnLe jugement était le 5 janvier dernier. rnJe reçois ce jour un courrier "Relevé de condamnation pénale" où il est noté "Cour d'appel de Rennes" alors que j'ai été jugée au TGI de Nantes. rnQu'est ce que cela signifie ? rnLe courrier reprend les condamnations (amende etc...) mais ne parle pas du tout des dommages et intérêts. rnVais-je recevoir autre chose ? rnEst-ce l'avocat de la victime qui va m'envoyer quelque chose ? rnMerci pour vos réponses,